



**HAL**  
open science

# Inégalités socio-spatiales et imbrications des rapports de pouvoir

Negar Elodie Behzadi, Lucia Direnberger

► **To cite this version:**

Negar Elodie Behzadi, Lucia Direnberger. Inégalités socio-spatiales et imbrications des rapports de pouvoir. Clémentine Cottineau; Julie Vallée. Les inégalités dans l'espace géographique, ISTE éditions, pp.57-91, 2022, Encyclopédie des Sciences - Domaine Géographie et Démographie, 9781789480887. 10.51926/ISTE.9088.ch2 . halshs-03508261

**HAL Id: halshs-03508261**

**<https://shs.hal.science/halshs-03508261v1>**

Submitted on 19 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Chapitre 2

# Inégalités sociospatiales et imbrications des rapports de pouvoir

**Negar Élodie Behzadi<sup>1</sup> et Lucia Direnberger<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> *Université de Bristol, Bristol, Royaume-Uni.*

<sup>2</sup> *CNRS, Paris, France.*

La façon dont l'espace construit et est construit par des rapports sociaux de pouvoir est au cœur de plusieurs courants théoriques qui ont profondément renouvelé les approches sociologiques et géographiques. Par rapport de pouvoir, l'on entend ici des relations structurellement asymétriques, essentialisant des groupes sociaux et produisant ainsi des inégalités entre groupes sociaux. Les caractéristiques attribuées aux groupes sociaux sont généralement traitées comme immuables et découlant de différences naturelles (Guillaumin 2016) entre les groupes sociaux. Ceux-ci incluent les rapports sociaux de pouvoir basés sur le genre, mais aussi la race, l'ethnicité, la sexualité, la classe. Ces rapports de pouvoir se caractérisent par une relation inégalitaire spécifique : celle d'appropriation qui se traduit par l'exploitation du corps en général et de la force de travail en particulier (Guillaumin 2016). Le concept de « rapports sociaux de pouvoir » n'est pas nécessairement revendiqué en tant que tel par tou-te-s les auteur-ric-e-s que nous allons citer. Néanmoins, elles et ils ont en commun, au-delà de la question des inégalités, de souligner l'existence et l'importance d'asymétries structurelles fondées sur l'exploitation et/ou l'oppression.

Ce chapitre présente trois grands courants théoriques qui permettent de penser les articulations entre rapports de pouvoir, inégalités et espaces.

La première partie de ce chapitre (section 2.1) présente trois courants qui nourrissent les réflexions sur les inégalités sociospatiales et les imbrications des rapports de pouvoir : les analyses féministes, les approches *queers* et les perspectives postcoloniales. Ces trois courants connaissent d'ailleurs des convergences dans les travaux académiques contemporains. Ce chapitre s'appuie également sur un concept central initialement développé par les études critiques sur la race et ayant considérablement influencé et transformé ces trois approches théoriques : le concept d'intersectionnalité (Davis 1983 ; Crenshaw 1989, 1991 ; Hill Collins 2000 ; Hill Collins, Bilge 2016 ; Yuval-Davis 2006). Cette partie traite des corpus théoriques anglophones et francophones, souvent considérés séparément.

À la suite de cette première partie théorique, ce chapitre propose trois thématiques pour saisir les processus sociospatiaux à l'œuvre dans les rapports de pouvoir. La section 2.2 est consacrée à la division du travail. L'espace est structurant dans la production des inégalités socioprofessionnelles à différentes échelles, et les processus de domination à l'œuvre à une échelle donnée ont des effets sur les inégalités à d'autres échelles. La section suivante (section 2.3) traite de la nation et des processus d'altérisation. L'espace est utilisé par le groupe majoritaire pour produire l'altérisation des groupes sociaux minoritaires. En d'autres termes, l'assignation des minoritaires à l'altérité – qui se traduit par l'attribution des minoritaires à des comportements dangereux, menaçants et violents, ou encore opprimés et incapables – est coconstruite par l'« assignation à une territorialité » (Hancock 2008). Enfin, nous montrerons dans la dernière section (section 2.4) que l'espace est un enjeu crucial pour restituer l'*agency*, c'est-à-dire la capacité d'agir, des minoritaires. En effet, les expressions individuelles et collectives pour faire avec, négocier, contester et subvertir les rapports de domination et les inégalités sociospatiales passent notamment par la création de lieux, de circulations, de mobilités en vue d'une plus grande justice sociale et spatiale.

Ces thèmes, principalement étayés à partir du contexte français, n'épuisent évidemment pas les sujets sur lesquels les analyses féministes, les approches *queers* et les perspectives postcoloniales ont profondément renouvelé les connaissances – et la façon même de produire des connaissances. Ces trois thèmes ne prétendent pas non plus à une exhaustivité dans la prise en compte des articulations des rapports sociaux et des inégalités sociospatiales. Au contraire, le positionnement épistémologique choisi insiste sur la nécessité de prendre en compte le contexte social, historique, économique et politique de la production des rapports sociaux de classe, de sexe et de race. Enfin, ce chapitre s'appuie sur des lectures de géographes, tout en laissant place à des approches issues d'autres disciplines, et en reconnaissant le fait que la géographie contemporaine se nourrit d'apports largement pluridisciplinaires.

## 2.1. Penser les articulations entre rapports de pouvoir, inégalités et espace

Dans les années 1970, des analyses féministes novatrices émergent dans différents espaces académiques. En France, les pionnières du féminisme matérialiste, Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu, Paola Tabet et Colette Guillaumin revisitent le concept de « classe », issu des théories marxistes, pour analyser la production d'une classe des femmes. Elles mettent ainsi en avant l'exploitation du travail des femmes au service du patriarcat, imbriqué avec une économie capitaliste. L'assignation des femmes à l'espace domestique est un élément central de cette exploitation, qui conduit plus largement à l'oppression des femmes, dans cette analyse féministe matérialiste (Abreu 2017). Les recherches féministes en géographie vont analyser cette construction de la dichotomie entre l'espace privé et l'espace public. Les travaux pionniers francophones de Jacqueline Coutras conceptualisent le « devoir spatial » des femmes, impliquant la reproduction du foyer et du confinement autour de l'espace domestique (Direnberger, Schmoll 2014). Au cours de la même période, les travaux de géographes anglophones féministes critiquent le masculinisme de la géographie anglo-saxonne dans la construction des savoirs, et en particulier l'exclusion des femmes dans la production de savoirs géographiques (Monk, Hanson 1982). Elles dénoncent la normalisation de l'idée de savoirs universels fondés sur une rationalité scientifique dominante dans la géographie quantitative de l'époque (Oberhaueser 2002). Tout comme les féministes françaises, les géographes anglo-saxonnes analysent la dichotomie entre privé et public (McDowell *et al.* 1984).

Ainsi, les recherches féministes et les études en genre ont montré que l'espace et les échelles ne sont pas neutres d'un point de vue des rapports sociaux de sexe. Elles déconstruisent le caractère supposément immuable de catégories spatiales comme l'opposition public et privé, et montrent que, dans ce contexte de hiérarchies entre les sexes, les hommes et les femmes n'ont pas le même accès aux différents espaces, et n'en ont pas les mêmes usages (Hancock 2002 ; Marius, Raibaud 2013 ;

Blidon 2019). En raison de l'assignation des femmes à l'espace domestique et des violences masculines qu'elles subissent dans différents espaces, les femmes sont en effet contraintes dans leur occupation des lieux et des places. La liberté de se déplacer, d'entrer dans un espace ou de le quitter, est d'ailleurs inscrite au cœur de nombre de revendications féministes. De leur côté, les géographies lesbiennes contestent leur « naturelle » invisibilité dans la ville (Cattan, Clerval 2011). Comme le résume Karine Duplan, « elles ouvrent la voie à de nouvelles logiques d'appréhension de l'espace, à de nouvelles logiques de production des espaces, plus informelles, moins territorialisées et moins visibles, aux localisations éphémères et mouvantes » (Duplan 2012, §19).

Les études *queers*, qui s'appuient sur le postmodernisme et les théories féministes, introduisent un nouveau tournant dans la prise en compte du genre dans les dynamiques sociospatiales. À partir notamment des travaux pionniers anglophones de la philosophe Judith Butler et de Jack Halberstam, chercheur en littérature et en études de genre, les études *queers* contestent l'hétéronormativité de la société qui repose sur la dichotomie femme/homme. Au contraire, elles prennent en compte « la prolifération des genres et des sexualités alternatives » (Dupont, Prieur 2012 ; Prieur 2015). Elles mettent ainsi au jour l'imposition d'une norme de genre binaire et hétérosexuelle. Cha Prieur affirme la nécessité de prendre en compte des féminités et masculinités alternatives, telles que « les masculinités féminines, les féminités masculines, les queers, les trans FtoM [*Female to Male*] et MtoF [*Male to Female*], les drag-queens et les drag-kings. Je ne voulais pas qu'on oublie tous ces entre-deux qui, en s'immiscuant entre les pôles masculin et féminin, les déstabilisent, les déconstruisent et nous permettent d'avoir un regard critique sur les normes de genres et de sexualités » (Dupont, Prieur 2012, §19). Les géographies *queers* se donnent alors pour objectif « d'étudier les lieux et les communautés qui résistent à différents types de normativités (révélatrices de rapports de pouvoir et de domination) et de voir par quelles actions politiques, sociales et culturelles elles le font » (Prieur 2015, §16).

Un autre courant théorique qui permet de comprendre les rapports de pouvoir est celui des études postcoloniales. Les théories postcoloniales émergent dans les années 1980, principalement dans l'espace académique états-unien et britannique. Elles sont portées par des chercheurs issus des sociétés ex-colonisées, ou sous hégémonie occidentale, comme Frantz Fanon, Homi Bhabha, Edward Said, Partha Chatterjee. Les théories postcoloniales ne sont pas uniformes, mais elles ont en commun leurs analyses des formes d'impérialisme et du fait colonial dans leurs diversités (Young 2003). Les études postcoloniales en géographie (Blunt, Rose 1994 ; Sidaway 2000 ; Blunt, McEwan 2002 ; Jazeel 2014 ; Woon 2015 ; Radcliffe 2017) se sont penchées sur « les liens entre représentations de l'espace, pratiques de l'espace, identités, territoires et pouvoirs », et se sont donné pour objectif de « reconsidérer la question de la spatialité dans son rapport au pouvoir colonial » (Blais 2009, p. 146). Dans l'analyse des situations et des moments coloniaux, ces recherches se sont intéressées à « la production des connaissances géographiques, aux représentations coloniales et aux géographies imaginaires de l'espace », mais aussi aux « géographies du contact, de la conquête, de l'administration coloniale, des diasporas et des migrations » (*ibid.*, p. 147) en questionnant la production d'espaces et leurs effets sociaux en situation coloniale. Comme le résume Hélène Blais, « il y a dans ces approches un accord général sur le fait que la spatialité est liée aux pratiques de domination » (*ibid.*), et comporte aussi bien une dimension discursive que matérielle. Les études postcoloniales en géographie analysent également comment la colonisation affecte les espaces bien après les indépendances et la manière dont des logiques coloniales se maintiennent dans un ordre capitaliste néolibéral au sein des sociétés. Ces recherches ont également analysé les mobilisations sociales et politiques au sein des sociétés (ex)colonisées, ainsi que les processus de subjectivation des individus (ex)colonisés en remettant ainsi au centre les sujets (ex)colonisés.

Ces approches nourrissent un dialogue critique fécond autour des rapports de pouvoir. Nous souhaitons souligner trois des apports de la rencontre entre théories féministes, *queers* et postcoloniales.

Premièrement, sur le plan épistémologique, ces trois courants théoriques ont souligné l'enjeu du point de vue situé et de la réflexivité dans la production des connaissances. La prise en compte du point de vue et de la réflexivité s'exerce sur deux dimensions. La première est celle de l'individu qui produit un savoir académique (Haraway 1988). Les producteurs et productrices de savoirs géographiques que sont les géographes ne sont pas libres de tout rapport de pouvoir ou de toute hiérarchie sociale. Les théories féministes, *queers* et postcoloniales vont ainsi contribuer à expliciter cette positionnalité des géographes, et montrer qu'elle a un effet sur la définition même des espaces et de ses analyses (Rose 1993). Les inégalités dans les espaces de la production de savoir reposent sur une mise en relation des dichotomies telles que homme/femme, blanc·he/racisé·e, cis-hétérosexuel·le/*queer*, d'une part, et intellect/corps, raison/émotion, culture/nature, public/privé, centre/périphérie, visible/invisible, universel/particulier, d'autre part. Il s'agit alors de revendiquer le point de vue situé de la production des savoirs (Haraway 1988), c'est-à-dire situer en termes de rapports de pouvoir les expériences qui produisent le savoir minoritaire autant que le savoir majoritaire. En étant réflexifs, les géographes peuvent ainsi mettre en lumière la manière dont les savoirs sont situés. La seconde dimension saisie par le travail de prise en compte du point de vue situé et de la réflexivité est la discipline académique elle-même, la géographie, en tant qu'institution (re)produisant des rapports de pouvoir et donc un système d'exploitation, d'oppression et d'inégalité (Rose 1993 ; Jazeel 2012, 2014). Comme le résume Florence Deprest, de nombreux travaux anglophones ont analysé la façon dont les géographes ont contribué aux dominations impériales et coloniales des métropoles européennes, produisant notamment des « savoirs et imaginaires géographiques comme des instruments d'oppression symbolique et de contrôle social en contexte colonial » (Deprest 2014, p. 275). Cette expertise des géographes s'appuyait notamment sur les processus de catégorisation des populations et des territoires et sur un déterminisme environnemental, qui ont servi à légitimer et administrer l'entreprise coloniale européenne (*ibid.*, p. 275). La (re)production des hiérarchies sociales et des inégalités par la discipline n'a pas cessé après les indépendances officielles. Des travaux récents dans la géographie anglo-saxonne repensent le lien à ce passé impérialiste par le prisme des théories décoloniales, en interrogeant la faisabilité d'un projet politique de décolonisation des savoirs, des *curricula*, des pratiques de recherche et des méthodologies dans le présent (Pualani Louis 2007 ; Daigle, Sundberg 2017 ; Radcliffe 2017 ; Esson *et al.* 2017 ; de Leeuw, Hunt 2018 ; Craggs 2019 ; Ferretti 2019).

Deuxièmement, de nombreuses théories féministes, *queers* et postcoloniales soulignent la nécessité de travailler les imbrications des rapports sociaux de pouvoir – le sexe, mais aussi l'identité de genre, la sexualité, la race, la classe, l'ethnicité, la caste, la religion dans des configurations et contextes spécifiques. Mais c'est surtout aux théories féministes intersectionnelles, comme nous l'avons souligné au début de cette introduction, que l'on doit un apport majeur à ces analyses. Le concept d'intersectionnalité, forgé dans le milieu universitaire états-unien par la juriste Kimberlé Crenshaw (1989, 1991), est issu du *black feminism*, un courant de pensée notamment porté par des autrices comme Gloria T. Hull, Barbara Smith, Audre Lorde, bell hooks, et par des collectifs comme le *Combahee River Collective*, dont certains textes sont rassemblés dans des ouvrages collectifs comme *All the Women Are White, All the Blacks Are Men, But Some of Us are Brave* ou *This Bridge Called My Back*, respectivement publiés en 1982 et 1981. Comme le montre ce dernier, le *black feminism* a dialogué très tôt avec des féministes *latina*, asiatiques, indigènes, vivant dans les Amériques, et qui remettaient elles aussi en cause le féminisme blanc et la croyance en l'homogénéité de la classe des femmes. Ensemble, elles participent ainsi à l'élaboration d'un *Third World Feminism* qui cherchait à rendre visible et à politiser les expériences des femmes racisées. Dans ce contexte, les études critiques sur la race et le concept d'intersectionnalité sont aussi entrées en dialogue avec d'autres féministes postcoloniales, et en particulier leurs critiques sur la manière dont certains féminismes occidentaux représentent les femmes des Suds en construisant l'idée de la « femme du tiers-monde » (*third world woman*), devant être sauvée par les femmes blanches (Mohanty 1988). Pour la théoricienne féministe postcoloniale Chandra Talpade Mohanty (1988), le féminisme occidental homogénéise les femmes du « tiers-monde », Africaines et Asiatiques, des pays « en voie de développement ». La création de cette

catégorie de femmes du tiers-monde efface la diversité des expériences et reproduit l'idée de femmes des Suds ignorantes, victimes d'oppressions genrées ancrées dans la famille et la tradition, par contraste avec des femmes occidentales qui seraient éduquées et libres de leurs mouvements et de leurs sexualités. Selon l'autrice féministe, la création de cette hiérarchie est un acte colonialiste. Les usages scientifiques de l'intersectionnalité en France ont été d'abord nourris par les textes traduits des théoriciennes états-uniennes du *black feminism* et portaient sur la situation états-unienne. Que ce soit dans le domaine scientifique ou politique, ces textes représentent une boussole sur les imbrications de genre, de classe et de race (Larcher 2018). Depuis plusieurs années, des recherches contribuent à centrer le regard intersectionnel sur le contexte post-impérial français et à rendre visibles les pensées politiques féministes, anti-impérialistes, antiracistes, anticoloniales et anticapitalistes francophones élaborées par des femmes minoritaires, en particulier des femmes noires (Germain, Larcher 2018). Ces recherches ont notamment attiré l'attention sur les écrits de Jane et Paulette Nardal, de Gerty Archimède, de Roberte Horth, d'Awa Thiam, mais aussi des collectifs comme les Unions des femmes communistes à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique, la Coordination des femmes noires. Le concept d'intersectionnalité est mobilisé dans ces travaux, d'une part, pour rendre visibles ces voix minoritaires dans l'espace politique et social, occultées par les mouvements féministes majoritaires, ou encore par les traductions d'autrices états-uniennes ; d'autre part, pour contribuer à l'histoire des mouvements de femmes (ex)colonisées dans le contexte impérial français. Ces enjeux sont d'autant plus importants que les études critiques sur la race et l'intersectionnalité sont largement disqualifiées en tant qu'approche théorique et outil pour appréhender les rapports sociaux en France (Belkacem *et al.* 2019). Dans la géographie française, ces quinze dernières années, les réflexions sur l'imbrication des rapports sociaux de sexe se sont déployées dans de multiples champs : les études sur les migrations (Chaïb 2008 ; Moujoud 2008, 2012 ; Arab 2009 ; Schmoll 2020), les violences faites aux femmes (Lieber 2016), les minorités sexuelles et les minorités de genre (Prieur 2015 ; Arab *et al.* 2018), les politiques urbaines (Hancock, Lieber 2017), ou encore le racisme et les processus d'exotisation et d'altérisation (Hancock 2008, 2011 ; Najib 2019).

Troisièmement, l'espace est aussi un lieu de production, de reproduction et de contestation des inégalités intersectionnelles (comme nous le développerons dans la suite de ce chapitre). Loin d'être isolée dans la compréhension des inégalités, la notion d'espace est cependant aussi liée à une autre notion géographique centrale : l'« échelle ». Les inégalités se construisent, se déconstruisent et se contestent à différentes échelles : du global au foyer, en passant par le local et le national. La prise en compte des rapports de pouvoir entre hommes et femmes conduit aussi à la prise en compte d'échelles jusqu'alors ignorées, comme l'espace domestique, l'espace du quotidien et les corps, lieux de domination et de négociations, de résistances et de contournement des normes sociales. Ces différentes échelles sont connectées, et la compréhension des inégalités passe souvent par une exploration de leurs relations : le global, en effet, est coconstruit par le local, et l'expérience vécue et incarnée des inégalités est intimement liée aux changements qui se produisent à d'autres échelles (Marchand, Runyan, 2000 ; Nagar *et al.* 2002). Le travail de déconstruction de la dichotomie sociospatiale privé/public, dont les frontières sont mouvantes et se reconfigurent en fonction du contexte social, politique et économique, est ainsi central dans les études féministes et en genre au sein de la géographie. Au-delà du travail sur « la place de la femme », ce travail de déconstruction remet en cause les conceptualisations mêmes de l'espace et « permet d'envisager une nouvelle structure de l'occupation du territoire axée sur la fluidité des connexions du quotidien » (Duplan 2012, §15). Les corps des femmes sont une échelle centrale dans ces géographies féministes. Ils permettent de prendre au sérieux la coercition, la peur et la violence qui structurent les rapports de pouvoir entre différents groupes (Fluri 2009 ; Pain, Staeheli 2014 ; Dixon 2011, 2015 ; Hyndman 2019).

## 2.2. Travail et inégalités sociospatiales

### 2.2.1. Perspectives théoriques sur le travail et l'espace

Les productions féministes, *queers* et postcoloniales en géographie ont grandement contribué à comprendre la manière dont les idéologies et expériences du travail produisaient des inégalités, des violences et des exclusions (Hanson, Pratt 1995 ; England, Lawson 2005 ; Lawson 1999 ; McDowell 1999 ; Oberhauser 2002 ; Wolkowitz 2006 ; Wright 2006 ; Behzadi, Direnberger 2020). L'une des contributions majeures des géographes féministes a été de mettre en lumière la division spatiale genrée du travail, qui constitue la base du système capitaliste et patriarcal (McDowell *et al.* 1984). En effet, elles ont montré la manière dont, dans les sociétés occidentales et industrielles, la notion de travail était associée au travail rémunéré et masculin, dans la sphère publique, alors que le travail non rémunéré des femmes au sein de la sphère domestique était dévalué et exclu de la définition même du travail. Les féministes marxistes et matérialistes ont joué un rôle crucial dans l'analyse critique des dichotomies entre foyer/travail, travail rémunéré/non rémunéré, sphère publique/privée, travail productif/reproductif, et des exclusions que ces visions binaires produisaient (Dalla Costa, James 1972 ; Vogel 1983 ; Gimenez 1998 ; Gimenez, Vogel 2005). Elles ont tout particulièrement mis en lumière la manière dont le travail non reconnu des femmes au sein du foyer constituait un mode de production central dans l'organisation de l'économie capitaliste (Gimenez 2005 ; Vogel 1983 ; Delphy 1998). Le travail reproductif, défini comme incluant : 1) la reproduction biologique ; 2) la reproduction de la force de travail ; 3) le *care* (Teeple Hopkins 2015), fait en effet, selon les féministes, partie intégrante d'un système qui repose sur l'exploitation du corps des femmes et l'appropriation de leur travail pour l'accumulation et l'expansion capitalistes (Federici 2004).

Plus récemment, et suivant l'intérêt grandissant pour les analyses transnationales, les analyses féministes du *care* ont étudié les rapports de pouvoir qui s'opèrent entre Nord et Suds (voir chapitre 3). Le *care* recouvre des activités qui prennent en charge les « besoins des autres », comme le travail domestique, de soin, d'éducation, de soutien. Il engage donc les capacités matérielles, corporelles, relationnelles, émotionnelles, affectives et morales des personnes qui l'effectuent (Borgeaud-Garciandía *et al.* 2020, p. 13). Il s'organise selon une division internationale du travail caractérisée par sa marchandisation au Nord et dans les Suds, et une exploitation des femmes issues des sociétés ex-colonisées, qui rendent possible un désinvestissement des États dans les systèmes de protection sociale (Borgeaud-Garciandía *et al.* 2020).

Cette division nationale et internationale du travail productif/reproductif repose sur des arguments essentialistes concernant les corps. Dans cette perspective, la taille, la force, la fertilité, la sexualité, la validité, l'intelligence, la capacité des un·e·s et des autres sont des supports de hiérarchisation de genre, de classe et de race qui déterminent qui peut exercer quel type d'emploi et quelle position dans la hiérarchie professionnelle. Les hommes et femmes qui ne respectent pas ces hiérarchies en participant à des formes de travail qui vont à l'encontre des attentes sociales sont considéré·e·s comme « n'étant pas à leur place » ou « n'ayant pas leur place » (McDowell 1999 ; England, Lawson 2005 ; Behzadi 2019). Certain·e·s de ces travailleurs et travailleuses sont même construit·e·s comme étant abject et/ou sales (Tyler 2011 ; Simpson *et al.* 2012). Les auteurs et autrices travaillant sur cette question se sont aussi plus récemment concentré·e·s sur le rôle du corps dans l'expérience de ces inégalités et exclusions, mais aussi dans leur résistance (Wright 1997 ; McDowell 1999 ; Nagar *et al.* 2002 ; England, Lawson 2005). Les corps sont disciplinés par le travail, en même temps que les pratiques de travail incarnées constituent une échelle de luttes micropolitiques (McDowell, Court 1994 ; Dyer *et al.* 2008 ; McDowell *et al.* 2007 ; McDowell 2009). Les sections suivantes illustrent ces discussions théoriques par des analyses empiriques sur le territoire métropolitain français. Dans une première sous-partie (2.2.2), nous montrerons comment l'accès aux espaces professionnels est structuré par des inégalités de genre, de classe et de race. Dans une seconde sous-partie (2.2.3), nous placerons la focale sur le travail du

*care*, qui est massivement assigné aux femmes les plus touchées par les discriminations sur le marché de l'emploi et par la précarité administrative.

### **2.2.2. Espaces professionnels et ségrégations à différentes échelles**

Les inégalités que subissent les groupes sociaux minoritaires se traduisent par une ségrégation sociospatiale dans les espaces professionnels, qui s'organise à différentes échelles : de la ville au quartier, jusqu'au sein d'un même bâtiment. Cette ségrégation au travail est appréhendée ici comme le produit d'un ordre économique, politique et social (post)colonial. Le développement industriel des pays du Nord repose sur une division internationale du travail qui inscrit dans l'espace les rapports de production, notamment par le biais des entreprises impériales et coloniales. C'est vrai de la distribution des activités économiques, des circulations de marchandises, mais aussi des mobilités des personnes sur lesquelles nous nous arrêterons plus particulièrement (voir chapitre 3). En effet, dans les sociétés européennes ex-coloniales en général, et en France en particulier, le développement industriel et économique des années 1960-1970 a été possible par l'importation de travailleur·se·s notamment issu·e·s des sociétés ex-colonisées, dont l'économie a été ravagée par la colonisation. Dès les années 1960, l'importation de main-d'œuvre du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, des Antilles, de La Réunion, de la Guyane se renforce (Sayad 1999 ; Ndiaye 2009). Les travailleur·se·s étranger·ère·s et issu·e·s des immigrations (post)coloniales<sup>13</sup> sont recruté·e·s dans des secteurs professionnels marqués par la pénibilité du travail et assigné·e·s à des postes situés en bas des hiérarchies professionnelles (Ndiaye 2009, p. 74).

Le secteur du bâtiment est, dès les années 1950, un secteur d'emploi qui fait usage d'une abondante main-d'œuvre étrangère, notamment issue des immigrations postcoloniales. Si le recours à la main-d'œuvre étrangère est ancien également dans la métallurgie, il s'intensifie à partir de la fin des années 1960. L'industrie automobile est également un secteur particulièrement important pour les migrant·e·s dans les années 1970, en lien avec l'accentuation des cadences de production et la parcellisation du travail, qui implique l'augmentation du nombre d'ouvrier·ère·s spécialisé·e·s (Pitti 2008, p. 98-99). Dès lors, la distribution géographique des migrations en métropole épouse en partie la répartition des industries qui exploitent de façon prioritaire cette main-d'œuvre : grands centres urbains pour le bâtiment, Île-de-France, Nord et Est de la France pour les industries métallurgiques et automobiles.

L'opposition Français·es/étranger·ère·s n'épuise cependant pas ces ségrégations sociospatiales professionnelles. Les hiérarchies professionnelles et spatiales se construisent sur des logiques d'assignations ethno-raciales qui divisent et hiérarchisent les citoyen·ne·s français·es. De 1963 à 1982, le Bureau pour le développement des migrations (Bumidom) organise l'émigration d'environ 160 000 Réunionnais·es, Martiniquais·es et Guadeloupéen·ne·s en France hexagonale (Paris 2020, p. 357). Ainsi, cette main-d'œuvre va être dirigée, en fonction des besoins de la France, vers les métiers de domesticité, d'agent·e·s hospitalier·ère·s, d'agent·e·s des collectivités et d'ouvrier·ère·s (Ndiaye 2009, p. 69-70). L'objectif était de fournir une main-d'œuvre, de nationalité française, pour les rangs inférieurs de la fonction publique, en particulier du secteur tertiaire alors en pleine expansion (Ndiaye 2009, p. 69-70). Il était aussi de réguler la démographie aux Antilles, et de contrecarrer les mouvements de contestation sociale. La migration est ainsi un outil de gestion politique d'un centre impérial vis-à-vis de ses marges.

En tant qu'immigré·e·s noir·e·s, dès les années 1960, Réunionnais·es et Caribéen·ne·s évoquent les difficultés liées au racisme dans le monde du travail : « Les remarques acerbes ou paternalistes des collègues les désignant comme des Noirs, c'est-à-dire des personnes indolentes, préférant la fête et la

---

<sup>13</sup> On définira ici les personnes issues des immigrations postcoloniales par le fait qu'elles sont assignées à une altérité, replacées du côté de la différence, au regard de l'ethnocentrisme républicain. Ce dernier sépare ainsi les Autres, les personnes issues des immigrations postcoloniales, d'un « Nous, les citoyens reconnus, enfants de la patrie ou assimilés à une généalogie blanche » (Boubeker, Hajjat 2008, p. 13).



sieste. » (Ndiaye 2009, p. 70) Comme nous le verrons ultérieurement, cette situation ne va pas sans résistance individuelle. En raison de la crise économique, mais aussi du racisme subi, il y a un affaiblissement des migrations depuis les Antilles dans les années 1990.

Si les personnes étrangères issues de l'immigration postcoloniale sont toujours surreprésentées dans le secteur du bâtiment et à des postes particulièrement dévalorisés (Jounin 2009), l'on observe une diversification socioprofessionnelle des personnes issues des immigrations postcoloniales en concomitance avec la crise économique dans les années 1980-2000 : professions intermédiaires, cadres et professions libérales, étudiant-e-s, etc. (Ndiaye 2009, p. 75). Cette diversification ne signifie pourtant pas une réduction des inégalités sociospatiales dans les années 2010, comme le montrent des travaux sur les secteurs du nettoyage, de la restauration et de l'hôtellerie.

Les conditions d'emploi et de travail dans le secteur hôtellerie-café-restauration sont, de manière générale, peu attractives. Il s'agit d'un secteur plus féminisé : si la part des femmes au sein de la main-d'œuvre du secteur a baissé, elle reste plus élevée que celle dans l'ensemble des secteurs de l'économie française (48,9 % contre 43,4 % pour la période 2006-2008) (Pinna 2013, p. 23). Les salarié-e-s jeunes, faiblement diplômé-e-s et ayant peu d'expérience sont également très présent-e-s. Du point de vue des rapports sociaux de sexe, l'on observe un « double marché » de l'emploi au sein même de ce secteur : « Un marché relativement plus qualifié, dont l'accès est davantage réservé aux hommes d'une part, et un marché "transitionnel du travail" dans lequel les postes sont faiblement qualifiés, féminins et ouverts aux salariés inexpérimentés, d'autre part. » (Pinna 2013, p. 23) Les emplois peu qualifiés sont inégalement répartis entre personnes blanches et personnes racisées. Cette division du travail a des effets directs sur l'organisation spatiale des lieux professionnels. Ainsi, l'on observe une ségrégation spatiale à partir de ce qui est visible ou invisible du point de vue des client-e-s : les hommes issus des immigrations postcoloniales sont recrutés pour la plonge, le nettoyage des parties communes, valets ou équipiers, alors que les femmes non-blanches seront, elles, assignées au nettoyage des chambres. D'une façon générale, les personnes racisées tendent à être reléguées en *back-office*, c'est-à-dire aux postes qui ne sont pas au contact des client-e-s, ou le moins possible, et doivent rester inaperçus. L'exigence d'invisibilité des tâches, et de celles et ceux qui les font, conduit à des horaires de travail difficiles : décalés, adaptés quotidiennement en fonction des réservations des client-e-s, etc. Les postes de *front-office*, qui relèvent du travail visible, sont davantage rémunérés, valorisés par les gérants comme par les client-e-s, et permettent souvent une plus grande autonomie dans la réalisation des tâches. Ils sont prioritairement attribués à des salarié-e-s blanc-he-s, notamment dans l'hôtellerie de luxe. Ainsi, comme le montre Pinna, « l'organisation du travail et la frontière rigide entre *front* et *back-office* suivent une division sexuée et ethnique du travail » (Pinna 2013, p. 25).

On retrouve cette division entre *back-office* et *front-office* dans des chaînes de restauration à destination de classes sociales moins privilégiées. À partir d'une observation participante en tant que serveuse au sein d'un restaurant d'une chaîne française, dans un quartier populaire de Paris, Marie Mathieu constate, elle aussi, « l'invisibilité plus générale des salariés racisés des cuisines [...] très majoritairement des hommes d'origine malienne et sénégalaise – qui, en dehors des temps dédiés au repas du personnel, ne peuvent circuler dans la salle du restaurant et demeurent cachés de la vue des client-e-s durant leurs heures de travail » (Mathieu 2019, p. 18). Le bar et les cuisines apparaissent comme des espaces masculins, alors la salle de restauration est assignée aux femmes, et cet espace professionnel féminin impose des contraintes de visibilité du corps particulièrement difficiles. Dès lors, c'est le corps lui-même des travailleuses qui devient un territoire de lutte entre exploitation économique et résistance. Dans le livret d'accueil remis aux serveuses, sont imposés « le maquillage des yeux, joues, lèvres et ongles selon des règles extrêmement précises », mais aussi une coiffure « nette et élégante », le port de collants « chair en été – noirs en hiver » et de « chaussures noires, unies, fermées, type escarpin avec des talons de 3 cm minimum » mais aussi de bijoux. Cette construction du corps suggère « un modèle d'élégance au féminin marqué par la classe sociale », à distance d'une féminité

populaire sans prétention à la restauration de luxe (Mathieu 2019, p. 19). Pour se conformer à ces normes, les corps des femmes souffrent (douleurs musculaires et articulaires, ampoules, froid). Alors même que la rémunération des serveuses est faible, le travail du corps est, lui, important : l'achat de vêtements, de chaussures et de produits de maquillage, le recours aux services de coiffure et soins esthétiques (manucure, épilation). De plus, il repose sur des temps de travail qui sont invisibles : le temps de se changer sur le lieu de travail, parfois plusieurs fois par jour, mais aussi le temps de la consommatrice dans les magasins pour acheter le matériel professionnel nécessaire (Mathieu 2019). Le « travail de formatage des corps étend les activités professionnelles de l'apparence à la sphère domestique et remet en question la limite entre espaces-temps professionnel et personnel » (Mathieu 2019, p. 25). L'on observe alors une extension de l'espace professionnel jusque dans des « espaces considérés les plus privés, tels que les salles de bains » (Mathieu 2019, p. 17). Cette extension implique un travail gratuit à la maison – lessive et repassage des habits de travail dans le « prolongement des activités associées à leur position de femmes au sein de la famille » (Mathieu 2019, p. 26). Mais cette production des corps féminins est encore plus pesante pour les serveuses racisées. En effet, la féminité imposée est une féminité qui repose sur une valorisation de la blancheur. D'une part, les femmes blanches sont plus nombreuses à être embauchées à ces postes de *front-office* subalternes. D'autre part, les caractéristiques associées à la non-blanchité – une « forte » pilosité ou les cheveux non lisses – sont alors particulièrement sanctionnées, et nécessitent une « charge de travail quotidienne plus lourde pour correspondre au modèle de la chaîne » (Mathieu 2019, p. 28).

Les ségrégations de classe, de genre, de race, de nationalité modèlent ainsi la géographie du travail, le partage entre le visible et l'invisible, et dessinent un espace saturé de rapports de pouvoir, des échelles les plus larges de la division internationale du travail aux échelles les plus intimes de la conformation, de l'exploitation et des résistances des corps au travail.

### **2.2.3. Travail du care et assignation à l'espace privé**

Les femmes ont longtemps été mises de côté dans l'analyse des articulations entre migrations et division du travail menée dans les travaux francophones. Quand elles étaient évoquées, la focalisation sur les migrantes venues dans le cadre du regroupement familial occultait de nombreuses autres situations, comme les femmes venues seules et privées de papiers et de droits, par exemple (Chaïb 2008 ; Moujoud 2008). De plus, les recherches abordant les femmes ont longtemps privilégié une approche évolutionniste qui soutient « l'idée d'un changement linéaire de la situation des migrantes [...] *[établiissant]* d'emblée une opposition entre les sociétés (ou parfois les « cultures ») de départ et d'arrivée » (Moujoud 2008). Dans ce schème d'analyse, l'arrivée en France représente mécaniquement une amélioration, un accès à la « modernité ». Pourtant, les politiques migratoires et les politiques d'emploi ont assigné le travail des femmes migrantes et racisées à des emplois peu qualifiés, peu valorisés et peu rémunérés en France (Bentouhami 2017). Si le travail du *care* est une activité professionnelle qui peut être exercée au sein de l'espace public (dans les institutions étatiques et entreprises privées), il est très exercé dans l'espace privé (dans les logements des employeurs et employées). Ainsi, l'assignation au travail domestique renforce l'opposition genrée entre espaces publics et espaces privés.

En France, les femmes migrantes et racisées sont historiquement assignées au travail domestique et au travail du *care*. Cette assignation a notamment été organisée par l'État dans le cadre du Bumidom : lorsque les migrations réunionnaises vers la France sont les plus importantes, en 1975, les femmes représentent 53 % des migrant·e·s (Paris 2020, p. 382). Ce dispositif migratoire appliqué à La Réunion a trois objectifs principaux : réduire la fécondité de la population réunionnaise – que l'État français considère alors comme problématique –, étouffer les mouvements anticoloniaux, et fournir une main-d'œuvre pour les métiers de service, en particulier ceux d'employées de maison, d'aides ménagères, d'agent·e·s hospitalier·ère·s ou des collectivités. Ainsi, « dans les faits, les Réunionnaises et les Antillaises ont été massivement assignées aux “sales boulots”, littéralement aux “emplois sales” (*dirty*

*works*), impliquant le contact avec la saleté » (Paris 2020, p. 393-394). Que ce soit en tant que « fille de salle » dans le milieu hospitalier ou employée de maison, elles effectuent les mêmes tâches : préparer les repas, servir, nourrir, soigner, laver les personnes, faire les lits, laver les chambres, faire la vaisselle. Les migrantes des Antilles et de La Réunion vont prendre en charge le soin des corps dans la métropole, majoritairement blancs, et la saleté que ces corps produisent dans des emplois dévalorisés socialement et économiquement. Pour Myriam Paris, l'immigration antillaise et réunionnaise constitue ainsi « une étape importante dans la racialisation du travail domestique en France » (Paris 2020, p. 395).

Aujourd'hui encore, les femmes racisées sont nombreuses à travailler dans le secteur du *care* : garde d'enfants, femmes de ménage, assistantes de vie (Moujoud 2012 ; Ibos 2016 ; Damamme *et al.* 2017). En plus de l'assignation à l'espace domestique, les femmes migrantes sont confrontées à des conditions de travail extrêmement précaires. Elles sont nombreuses à ne pas posséder de titre de séjour, ce qui les empêche d'accéder au droit du travail, et plus généralement à de nombreux droits sociaux. En mobilisant le cadre conceptuel d'Abdelmalek Sayad sur les différents « âges » de la migration masculine, Nasima Moujoud montre par exemple que les travailleuses domestiques marocaines en France ont des profils socio-économiques très différents. Pourtant, « l'exclusion des droits les unit » (Moujoud 2018, p. 277-278) et leurs conditions de vie et de travail comme travailleuses domestiques sont très mauvaises. Elles sont faiblement ou non rémunérées, elles sont nombreuses à voir leur passeport confisqué par leur employeur-se, à être mal logées, séparées de leurs proches contre leur gré. De plus, la peur de la police, en raison de leur situation juridique, les contraint à peu ou à ne pas sortir de l'espace où elles travaillent et/ou vivent. Elles sont nombreuses à se (re)mariage afin d'échapper au statut de sans-papiers, mais le mariage se traduit souvent par l'assignation au travail domestique, « ce qui inclut la sexualité et le contrôle des formes de subjectivité parce qu'elles sont femmes et sans-papiers » (Moujoud 2018, p. 284). Ainsi, les femmes migrantes mettent en place des stratégies individuelles et convertissent leurs liens sociaux en liens de solidarité, tant pour sortir du statut de sans-papiers que du travail de domesticité, et donc du confinement que cette division du travail et les politiques migratoires leur imposent (Moujoud 2018).

De nombreuses recherches féministes ont depuis longtemps montré que les espaces publics (espace du monde professionnel, de la vie sociale et politique, des réseaux sociaux, des loisirs) sont ouverts de façon privilégiée aux hommes, et les « espaces privés du quotidien » (espace de la maison, de la famille, de l'école, de l'approvisionnement, du voisinage) assignés aux femmes (Hancock 2002 ; Marius, Raibaud 2013). À travers ces exemples, on observe que la division du travail reconfigure la production des espaces privés et des espaces publics. La substitution partielle des femmes racisées aux femmes blanches dans les espaces privés ne remet pas en cause la dichotomie privé/public. La continuité des privilèges sociaux-spatiaux des hommes blancs de classe moyenne et supérieure est, pour l'essentiel, restée inchangée.

### **2.3. Processus d'altérisation et espaces : la place de l'Autre**

Les processus d'altérisation reposent sur des idéologies variées. Parmi ces idéologies, on peut citer l'orientalisme, dont l'analyse par Edward Said va constituer un travail fondateur des théories postcoloniales. Edward Said définit l'orientalisme comme un « style de pensée fondé sur la distinction ontologique et épistémologique entre l'«Orient» et (le plus souvent) l'«Occident» » (Said 1980, p. 15) qui s'inscrit dans une entreprise de domination européenne (Said 1980). Dans cette analyse, le territoire constitue l'un des éléments fondamentaux de l'orientalisme. En effet, l'altérité s'inscrit tout particulièrement dans une distance spatiale : « Il nous suffit de tracer ces frontières dans notre esprit, ainsi ils deviennent "eux" et leur territoire comme leur mentalité sont désignés comme différents des nôtres. » (Said 1980, p. 70)

Articulée de manières variées mais centrales avec l'orientalisme dans les sociétés (ex)coloniales, l'idéologie nationale est aussi une idéologie qui repose sur un processus d'altérisation. L'idéologie nationale repose sur l'idée de nation en tant que « communauté imaginée » (Anderson 1983), c'est-à-dire une construction symbolique et matérielle organisant des rapprochements, des mises à distance, des exclusions entre individus et groupes sociaux. Là encore, elle repose sur des distributions sociospatiales et une double ligne de partage : celle qui fait frontière avec l'extérieur de la communauté nationale et celle qui hiérarchise les individus et les groupes sociaux au sein même de la communauté nationale, créant ainsi un « double processus d'altérisation » (Jarry-Omarova, Marteu 2013).

Dans les années 2000, la géopolitique féministe anglo-saxonne (Fluri 2009 ; Pain, Staeheli, 2014 ; Dixon 2011, 2015 ; Hyndman 2019) va nourrir ces débats en déplaçant l'attention vers certain-e-s acteurs, actrices et objets négligés et qui, pourtant, sont au cœur des enjeux géopolitiques : les femmes, les enfants, les immigré-e-s, les demandeur-se-s d'asile, les prisonnier-ère-s, le quotidien, le foyer, le corps, l'intime, l'émotionnel. Il s'agit en effet de revisiter le répertoire conventionnel de la géopolitique – la nation, mais aussi l'État, les frontières, la sécurité, le militarisme, etc. En même temps, la géopolitique féministe propose de nouveaux objets d'analyse tels que le traumatisme, la violence, le terrorisme, la sécurité, au travers d'approches théoriques et méthodologiques permettant de capturer leur complexité dans la « matérialité du quotidien ». C'est au sein de ce quotidien que corps, subjectivités, pratiques et discours deviennent les centres de conflits géopolitiques (Dixon, Marston 2011).

Dans les paragraphes suivants, nous nous attacherons précisément à développer la manière dont, dans des cas précis, les différents processus d'altérisation mobilisent des imaginaires spatiaux et créent des hiérarchies fondatrices d'expériences et de subjectivations. Nous observerons tout d'abord la manière dont : 1) des lignes de partage sont construites pour construire et opposer un « Nous » et un « Eux », puis : 2) comment ces lignes de partage se traduisent dans les espaces du quotidien.

### **2.3.1. Les lignes de partage entre « Nous » et « Eux »**

Manifestant les hiérarchies entre groupes et entre sociétés, les lignes de partage entre « Nous » et « Eux » se construisent sur des « assignations à territorialité – parce que les représentations sociales concernant les personnes ou groupes s'accompagnent de représentations spatiales, concernant les espaces associés à ces groupes ou personnes "dominé(e)s" » (Hancock 2008, p. 117). Le genre est un enjeu majeur dans cette production de lignes de partage. Dans la guerre contre le terrorisme lancée par l'administration états-unienne en 2001, les puissances européennes et nord-américaines se sont érigées comme les garantes de la défense et de la protection des droits des femmes dans les sociétés majoritairement musulmanes. La « souffrance des femmes » est ainsi un schéma discursif mobilisé par les organisations internationales et les forces politiques conservatrices et libérales aux États-Unis, afin de légitimer une intervention militaire (Eisenstein 2004). Les discours et les représentations sur les femmes en contexte de « guerre contre le terrorisme » mobilisent ainsi l'islam comme trait distinctif ; les femmes musulmanes connaîtraient une souffrance spécifique. C'est ainsi, à travers le prisme de la religion et/ou de la culture, qu'est souvent évoquée la problématique des femmes dans les sociétés majoritairement musulmanes, gommant la diversité de ces sociétés, ainsi que les rapports de pouvoir à l'œuvre. D'un côté, les violences envers les femmes sont décrites comme spécifiques à ces sociétés ; de l'autre, les valeurs de liberté, d'émancipation, d'autodétermination des femmes se voient spatialisées aux territoires états-uniens et européens (Bahramitash 2006 ; Mahmood 2008 ; Kian 2010 ; Abu-Lughod 2013). Cette « souffrance des femmes musulmanes », qui les priverait de toute capacité d'action, justifie l'aide humanitaire et l'intervention militaire (Daulatzai 2006 ; Abirafeh 2009).

Un processus analogue se joue pour les minorités sexuelles. Comme le résumait Alexandre Jaunait, Amélie Le Renard et Élisabeth Marteu, le respect des droits des minorités, défini comme « avant-garde de la modernité démocratique [...] permet d'opposer un "nous" européen et occidental protecteur des minorités sexuelles, à un "eux" non-occidental nouvellement caractérisé par une homophobie et un sexisme pensés comme culturels. La rhétorique de la démocratie sexuelle participe ainsi de la

production de frontières extérieures et intérieures, altérant à la fois, dans une logique de blocs, un ensemble de pays considérés comme non démocratiques – principalement des pays dits “musulmans” » (Jaunait *et al.* 2013, p. 10). Cet « homonationalisme » se traduit aussi spatialement par le contrôle de la mobilité des personnes et le renforcement des frontières. En effet, ces discours sont également mobilisés par des acteurs antimigrant-e-s, permettant ainsi de distinguer des « bon-ne-s » et des « mauvais-es » migrant-e-s (Arab *et al.* 2018), cette désignation impliquant une sélection, favorisant ainsi la restriction des mobilités des personnes issues des espaces construits comme intrinsèquement hostiles aux minorités sexuelles.

La ligne de partage entre « Nous » et « Eux » sépare ainsi des groupes situés sur des territoires différents, mais aussi au sein même d'un territoire ou d'un espace national (Hancock 2008). En France, les villes et quartiers populaires sont des espaces qui sont particulièrement stigmatisés, pensés et administrés au travers de catégories politiques (voir chapitre 7) et médiatiques qui « [comportent] [...] le risque d'occulter les mécanismes de dominations, que celles-ci soient économique, sociale ou raciste », et qui participent ainsi à poser « les bases d'un regard misérabiliste » (Tissot, Poupeau 2005, p. 8). En imbriquant étroitement des populations (« immigré-e-s », « jeunes issu-e-s de l'immigration », etc.) et des espaces (« banlieues », « cités », « quartiers sensibles », etc.), ces catégories produisent « une vision homogénéisante de populations qui seraient *irréductiblement différentes* » (*ibid.*). Ainsi, il existe une « double assignation » d'un groupe social à une territorialité et à une identité, caractérisée par l'immigration, la sous-qualification et le chômage, tant dans les politiques publiques que dans les médias (Hancock 2008, p. 118). Cette double assignation se caractérise également par un usage du genre, comme le montrent les travaux de Marion Dalibert, consacrés à la médiatisation de l'association Ni putes ni soumises (NPNS). En 2003, les actions de NPNS, notamment la Marche des femmes des quartiers pour l'égalité et contre le ghetto, ont pour conséquence la mise à l'agenda médiatique et politique du sexisme « en banlieue ». Le cadrage médiatique de ce mouvement ne porte pas tant sur le mouvement lui-même ou sur ses actions que sur le « sexisme des banlieues » : « Les journalistes ont uniquement mis en scène une victime collective, les adolescentes et jeunes femmes “non-blanches”, face à un coupable, les “jeunes garçons des banlieues” » (Dalibert 2013, §3). Ce cadrage, opéré à la fois par les journalistes mais aussi par le gouvernement – le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin annonce des mesures pour lutter contre le sexisme « en banlieue » –, contribue à imbriquer le problème public des banlieues et des minorités ethno-raciales forgé depuis les années 1980 avec l'imaginaire plus ancien de l'« homme arabe » agresseur sexuel (Guénif-Souilamas 2006 ; Dalibert 2013 ; Shepard 2017). Dans ce cadrage, les femmes et les hommes blanc-he-s ne sont mentionné-e-s ni comme victimes ni comme responsables de cette violence. De même, d'autres espaces (comme l'école, l'université, les champs professionnels, médiatiques, politiques, culturels, etc.) ne sont pas décrits comme des espaces de production des violences faites aux femmes. Alimenté depuis les années 2000 par de multiples controverses autour des « tournantes », de la « polygamie », des « mariages forcés » (Dagistanli, Grewal 2012), ou la situation des minorités sexuelles (El-Tayeb 2012), ce cadrage nourrit l'altérisation de « la banlieue ». En retour, il représente une « rhétorique racialisée de l'altérité qui dessine en creux l'image d'une France attentive aux droits des femmes et intransigeante en matière d'homophobie » (Fassin 2009, p. 49).

Saisies exclusivement au prisme de l'oppression et de l'aliénation, les minorités sexuelles et de genre ne peuvent s'émanciper qu'en accédant à la modernité européenne. Ce cadrage réduit leur possibilité de subjectivation en tant que femmes ou personnes *queers*, et conditionne leur présence dans les « sociétés d'accueil » à l'expression d'un sentiment de gratitude (El-Tayeb 2012, p. 80 ; Arab *et al.* 2018). L'inscription d'un tel cadrage dans un imaginaire spatial n'est pas une spécificité française. La ville d'Amsterdam est par exemple construite sur une opposition entre, d'une part, l'« identité moderne gay » du centre-ville et, d'autre part, celles et ceux qui sont privé-e-s de l'accès au centre-ville, renvoyé-e-s à l'homophobie et à une culture conservatrice (El-Tayeb 2012). D'un côté, le centre, caractérisé par son architecture pittoresque, sa culture dite « métrosexuelle », des marchés

multiculturels, les lois libérales sur la drogue, le tourisme international – qui s'adresse aussi à une clientèle homosexuelle. De l'autre, des quartiers populaires comme Bijlmer et Slotervaart, où le loyer est bon marché et les logements insalubres, massivement occupés par des personnes non-blanches, en particulier des travailleurs migrants, jeunes et pauvres, qui incarnent une altérité violente et dangereuse pour le voyageur gay ou hétérosexuel, local ou international.

### **2.3.2. Espace du quotidien : le foyer des « Autres » et la rue des « Nôtres »**

Les processus d'altérisation s'ancrent dans les espaces du quotidien, que ce soit dans les activités professionnelles, comme nous l'avons déjà vu, mais aussi dans les activités domestiques. La ségrégation professionnelle des Antillais-es et Réunionnais-es venu-e-s dans le cadre du Bumidom entre les années 1960 et 1980, mentionnée dans la partie précédente, s'accompagne d'un accès massif aux petits logements, souvent vétustes, dans les quartiers populaires de Paris (du 18<sup>e</sup> arrondissement aux 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, selon un axe Porte de Clignancourt-Barbès-Stalingrad-Oberkampf), mais aussi dans les grands ensembles de banlieues (Ndiaye 2009, p. 70). À cette même époque, les migrant-e-s africain-e-s ont également des difficultés à trouver des logements décents, tant dans les organismes HLM que dans le marché privé. Les familles sont nombreuses à se loger dans des appartements exigus et insalubres. La ségrégation résidentielle des personnes noires en France s'appuie ainsi sur la ségrégation professionnelle, par le biais des bas salaires, mais aussi sur des mécanismes spécifiques de discrimination raciale dans l'accès au logement (Célestine 2018, p. 63-64). Les personnes noires ne sont pas les seul-e-s racisé-e-s à subir cette ségrégation, comme le montre la situation d'autres groupes sociaux analysés dans ce chapitre. En effet, les femmes marocaines travailleuses domestiques, dans les années 1980 et 1990, sont nombreuses à vivre et à vieillir dans des chambres de bonnes à Paris (Moujoud 2008). Ainsi, les processus d'altérisation structurent jusqu'aux espaces intimes du foyer, tant du côté des groupes minorisés que du groupe majoritaire, qui bénéficie tendanciellement d'un parc de logements plus diversifiés et mieux entretenus.

L'espace public est également un enjeu majeur dans la construction et la réaffirmation des rapports sociaux de race. Cette violence au quotidien et son lien avec les politiques nationales sont particulièrement apparents dans les contextes nationaux, où les populations musulmanes sont minoritaires (Schenk *et al.*, à paraître). À Paris, l'islamophobie est analysée comme une organisation spatiale qui distingue des espaces et des lieux, comme le centre-ville et les banlieues, les espaces privés et publics, les moyens de transport, les institutions publiques (Najib 2019 ; Najib, Hopkins 2019 ; Najib 2020). Cette violence sociospatiale est également genrée : les femmes, en raison de leur appartenance réelle ou supposée à l'islam, apparaissent comme les victimes principales de l'islamophobie dans l'espace public, que ce soit du point de vue de la discrimination ou des agressions physiques (Najib 2019 ; Hancock, Mobillion 2019). Les femmes musulmanes sont davantage exposées aux violences, discriminations et inégalités dans les espaces « valorisés socialement », mieux desservis en termes de services publics et plus attractifs en termes d'accès à l'emploi, alors qu'elles y sont moins exposées dans les quartiers et villes populaires (Najib 2019, p. 22), davantage marqués par le chômage, par l'accès difficile aux services publics et au logement. De plus, selon des faits enregistrés en 2015, 64 % des actes islamophobes que subissent les femmes se sont déroulés dans une institution publique, comme une mairie, une école ou un hôpital (Najib 2019, p. 21). Si l'islamophobie affecte les femmes en particulier dans leur rapport aux institutions étatiques, c'est que le cadre juridique et les débats qui ont alimenté la réglementation sur le port des voiles ont favorisé la stigmatisation, les discriminations et les violences à l'encontre des femmes musulmanes (Hancock, Mobillion 2019). Elles sont construites comme des « victimes coupables » n'appartenant pas à la communauté nationale française. L'islamophobie que subissent les femmes dans l'inégalité d'accès à l'espace public et, avec lui, dans l'accès aux droits sociaux et aux services publics construit ainsi une citoyenneté de second rang pour les femmes qui sont de nationalité française, tandis qu'elle contribue à des obstacles, voire une privation des droits pour les personnes étrangères.



## 2.4. Agency et espaces minoritaires

### 2.4.1. Perspectives théoriques et empiriques sur l'agency

Les minoritaires ne restent pas impassibles face aux rapports de domination et à leurs effets sociospatiaux. Pour désigner la diversité des positionnements face à cette situation, les théories féministes ont révisé le concept d'*agency*. En s'appuyant sur les théories poststructuralistes tout en les dépassant, Judith Butler (1988 ; 1990) a redéfini les notions de genre, de sexualité et d'*agency* au travers de sa conceptualisation de la performativité. S'opposant aux lectures biologiques ou purement culturelles du genre, Butler soutient que le genre est l'effet d'un système de pouvoir produit par le/les discours, mais également réalisé/vécu par une série d'actes ritualisés et incarnés. Parce que la performance ne répète jamais une chose à l'identique, elle produit une « copie incorrecte » qui ouvre également des espaces de subversion et de résistance aux normes de genre et à l'hétéronormativité.

Dans les années 1990, une attention grandissante est donnée à la question des corps dans les sciences sociales en général, et en géographie en particulier. Le corps est alors conceptualisé comme un lieu de renégociation et de résistance, démarche approfondie par des théories plus récentes qui se sont attachées à rematérialiser les processus de subjectivation. Les géographes féministes ont mis en valeur la manière dont les constructions discursives définissaient les inégalités sociospatiales et incarnées (Nast, Pile 1998). En même temps, les féministes corporelles (*corporeal feminists*) ont mis en valeur l'importance du « poids matériel » des corps (Longhurst 2001, p. 5). Le corps, selon elles, constitue la première source de savoir, d'expérience et de résistance. Les corps ne sont pas des supports inertes sur lesquels les relations de pouvoir s'inscrivent. Ils sont, au contraire, « vécus, imbriqués dans des systèmes de signification et de représentation » (McDowell, Sharp 2014, p. 4), construits au travers d'une histoire faite de hiérarchies genrées et ethno-raciales (McKittrick 2006). C'est aussi par les corps que certaines formes de résistance émergent.

Les auteurs et autrices postcoloniaux-ales et/ou des Suds ont également contribué à relocaliser et à contextualiser la notion d'*agency*, mettant en lumière l'*agency* des subalternes ou minoritaires (Jazeel 2014). Les fondements mêmes du concept d'*agency* ont ainsi été revisités. Saba Mahmood, par exemple, développe une critique de la vision libérale de l'*agency*, qui associerait systématiquement ce concept à l'idée de liberté et de résistance, et propose de reconceptualiser l'*agency* comme une « capacité d'action au sein de structures de subordination » (Mahmood 2006, p. 33), une capacité incarnée qui nécessite d'être toujours contextualisée. *Agency* ne signifie donc pas toujours résistance, et la capacité à agir n'est pas toujours une quête de la liberté telle que les sociétés occidentales la définissent. Cette redéfinition de l'*agency* a ainsi permis de prendre au sérieux des stratégies des femmes minoritaires, qui ne relèvent pas de la lutte collective explicite contre le patriarcat et le racisme, sans pour autant les considérer comme des victimes passives et inconscientes des rapports de domination. Dans cette perspective, Carmen Teeple Hopkins et Kawtar Najib analysent les stratégies des femmes voilées dans les espaces urbains, et le travail d'identification de lieux sûrs que les violences sexistes et islamophobes dans l'espace public requièrent (Najib, Teeple Hopkins 2020, p. 105). En effet, l'islamophobie que subissent les femmes a des conséquences quotidiennes sur leur mobilité sociospatiale dans les pays majoritairement non musulmans. Elles doivent alors réinventer de nouvelles mobilités pour éviter des situations potentielles de discrimination et de violence (Najib, Teeple Hopkins 2020, p. 453). Le quartier de résidence représente souvent un espace où elles se sentent en confiance et peu exposées aux actes islamophobes. Certaines femmes voilées expliquent qu'elles ne vont pas dans le centre de Paris, où elles se sentent davantage exposées aux violences, plus stigmatisées et moins à l'aise que dans les banlieues. Dans leur quotidien, elles sont donc nombreuses à privilégier les espaces et les activités dans leur environnement proche (Najib, Hopkins 2019, p. 105).

La sociologue Hanane Karimi analyse l'« *agency* déployée [par les femmes musulmanes voilées] pour échapper aux conditions d'employabilité qui implique l'invisibilisation de l'expression religieuse dans le cas d'un devoir de neutralité religieuse de plus en plus diffus » (Karimi 2020, p. 108). Dans un contexte où elles « expérimentent plusieurs types de discriminations imbriquées, dont le sexisme, le racisme et l'islamophobie, avec une forte incidence de la classe sociale sur leurs parcours scolaire et professionnel » (Karimi 2020, p. 111), elles développent des stratégies pour « tenter d'échapper aux discriminations par l'entrepreneuriat » (Karimi 2020, p. 115). L'autoentrepreneuriat, exercé à leur domicile, leur permet d'accéder à un statut sans lien de subordination salariale, de porter le voile au travail et d'augmenter les revenus du ménage (Karimi 2020). Si ce choix – le moins désavantageux – présente un certain nombre d'atouts pour ces femmes, il accentue la difficile conciliation entre travail et famille (Karimi 2020, p. 122) et le confinement des femmes musulmanes voilées dans l'espace du foyer, « malgré leur souhait d'une mixité sociale et d'échapper à l'entre-soi qui est dès lors contraint » (Karimi 2020, p. 122).

Ainsi, la prise en compte de l'*agency* de ces femmes permet de montrer que la ségrégation sociospatiale n'est pas le fait des personnes minoritaires ni de leur supposé comportement lié à une culture d'origine (Moujoud 2008), ou à une religion, mais bien des majoritaires en raison du racisme et du sexisme qui structurent les espaces publics et professionnels.

#### **2.4.2. L'espace comme outil et enjeu des luttes minoritaires**

Dans les mouvements sociaux, l'espace est saisi comme « un moyen privilégié de lutte », et comme un « enjeu de lutte entre groupes sociaux » (Hmed 2009, p. 222). Autrement dit, il s'agit de créer des espaces de lutte pour mener à bien le projet social, politique et économique, et de proposer une conception de l'espace qui soit portée par le mouvement social. On retrouve ces deux enjeux spatiaux dans les collectifs de femmes racisées qui se mobilisent pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, et dénoncer les inégalités qu'elles subissent. Dans le contexte d'encadrement de la population antillaise et réunionnaise par les autorités françaises à travers le Bumidom, les femmes antillaises et réunionnaises ont créé des espaces pour lutter contre cette politique et ses conséquences sociales, économiques et spatiales. On prendra ici l'exemple des mobilisations de femmes réunionnaises à travers le Groupe femmes de l'Union générale des travailleurs réunionnais (UGTRF), en France, analysé par Myriam Paris. Ces militantes s'expriment à partir de 1979 dans un journal intitulé *Combat réunionnais*. Elles y expliquent la nécessité de se réunir entre elles pour dénoncer le colonialisme, l'impérialisme et le capitalisme. Selon leurs propres termes, elles créent « un lieu où lutter », « un lieu où nous écouterons nos voix ». Ensemble, elles peuvent « ouvrir l'espace » et faire de ces lieux des « territoires libérés » (Paris 2020, p. 373). Cet espace a ainsi pour objectif de rendre visible ce qui était invisible, tant leur position de femmes au sein des Réunionnais-e-s, que de Réunionnaises au sein des femmes. Dans cet espace à elles, elles peuvent partager leurs expériences, qui leur permettent d'opérer des critiques du sexisme, du racisme et de l'impérialisme, et d'élaborer des revendications. L'accès à une plus grande mobilité sociale et spatiale est au cœur de leurs revendications : que ce soit par le refus de l'assignation des femmes à l'espace domestique – celui de la famille (en tant que fille, mère, épouse) et celui du patron (en tant qu'employée de maison et aide-soignante). Si elles aspirent à une plus grande reconnaissance de leur travail et à une place plus importante dans l'espace militant communiste réunionnais (Paris 2020, p. 373-375), elles s'expriment particulièrement contre la gestion étatique de la ségrégation sociospatiale dont elles sont victimes. Cette critique se déploie sur une échelle globale – par la critique des politiques migratoires nationales –, mais aussi sur des échelles locales – par la critique des centres de « préformation » réservés aux migrant-e-s encadré-e-s par le Bumidom. Parmi ces centres, celui de Crouy-sur-Ourcq, en Seine-et-Marne et en activité de 1965 à 1983, sera l'objet de nombreuses dénonciations du Groupe femmes de l'UGTRF dans le journal *Combat réunionnais*. Isolement et enfermement sont les termes par lesquels elles décrivent leurs conditions de « formation » aux services domestiques. En s'appuyant sur des témoignages qui décrivent ce centre comme une prison, le Groupe femmes de l'UGTRF dénonce la privation de mobilités spatiale et sociale,



mais aussi la stigmatisation des corps féminins noirs assignés à la saleté et à la paresse (Paris 2020, p. 405-406).

Plus de trente ans plus tard, l'espace reste un enjeu crucial pour les militantes qui subissent et dénoncent l'oppression qu'elles vivent en tant que femmes noires en France dans les années 2010. C'est aussi l'un des objectifs du collectif afroféministe Mwasi, qui « revendique une approche "intersectionnelle" des violences et oppressions que subissent les femmes noires » (Larcher 2017, p. 118). Elles mettent à mal les lignes de partage qui séparent « Noir-e » et « Européen-ne » à travers la notion d'afropéanité, qui construit la légitimité d'une présence des personnes noires dans la société française (Larcher 2017, p. 105). Pour construire ces réflexions, elles organisent des espaces de non-mixité. La non-mixité choisie émerge dans les années 1960, lors du mouvement états-unien pour les droits civiques, afin de créer un espace de lutte par et pour les personnes noires (Delphy 2017). Les espaces permettent aux groupes sociaux dominés de s'exprimer, de penser, de partager et de s'organiser sans la présence des dominants (Delphy 2017). Initié par Mwasi en juillet 2017, le festival Nyansapo accueillait trois ateliers non mixtes, réservés aux femmes noires, dans des espaces privés. La création de ces espaces non mixtes a suscité une polémique violente sur les réseaux sociaux et dans les médias français : « Au nom de l'antiracisme et contre le "racisme anti-Blancs", en appelant au maintien de "l'ordre républicain", à l'autorité de l'universalisme et même du féminisme, voire de la science, des voix se succédèrent pour condamner en bloc [ce] festival. » (Larcher 2017, p. 103) Ces espaces sont donc particulièrement contestés, y compris quand ils sont temporaires et dans des espaces privés.

Si créer des espaces entre minoritaires est un enjeu crucial, investir l'espace public en tant que minoritaires l'est aussi, comme le montre la performance *30 nuances de Noir(es)*... spectacle musical et déambulatoire, qui a eu lieu dans les jardins de la Cité internationale universitaire de Paris (Larcher 2017, p. 99). La chorégraphe Sandra Sainte Rose, originaire de Martinique, ayant grandi en Côte d'Ivoire, membre du collectif Décoloniser les arts et militante afroféministe, mettait alors en scène « la réappropriation de l'espace public par les corps féminins noirs » : une vingtaine de femmes afrodescendantes déambulaient pour incarner « une véritable ode publique à la diversité des morphologies et des féminités noires et métisses » (Larcher 2017, p. 98). Cette performance était réalisée dans le cadre du festival Horizons nécessaires, qui invitait à « penser la ville d'aujourd'hui et de demain » comme « l'espace que nous partageons de façon concrète et sensible ». Ancré dans ce projet, le spectacle de Sandra Sainte Rose permettait un double questionnement : les « normes eurocentrées du beau et de la féminité [...] [qui] traversent l'espace social et sous-tendent l'accès à des opportunités et à des places » (Larcher 2017, p. 99), d'une part, l'occultation des femmes noires dans l'espace public, d'autre part.

Une autre présence qui se révèle dans l'espace public par les actions militantes est celle des minorités sexuelles des quartiers populaires, qui sont assignées à l'altérité. C'est l'un des objectifs de Femmes en lutte 93, un collectif de femmes dont les actions se situent à Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers (Hanane *et al* 2014). Depuis 2010, ce collectif est mobilisé dans la lutte féministe et se donne pour objectif de visibiliser les actions des femmes de quartiers populaires en lutte : « On voulait populariser les luttes des femmes, que ce soit sur les lieux de travail, dans l'espace public, dans l'espace privé, au niveau international. » (Hanane *et al.* 2014, p. 82) Lors du débat sur le « mariage pour tous », les féministes lesbiennes du groupe prennent l'initiative de créer un « quatre pages LGBT pour aborder cette question dans les quartiers » (Hanane *et al.* 2014, p. 82). Dans ce texte, elles se donnent pour objectif de déconstruire les préjugés suivants : « Il n'y a pas de LGBT dans les quartiers populaires, et de toute façon [...] si tu dis que tu es LGBT et que tu es dans un quartier populaire, tu es mort. » À partir de témoignages, elles complexifient ces représentations et affirment une réalité souvent occultée : « Les LGBT existent, et ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas dans des associations LGBT officielles des quartiers qu'elles ne sont pas dans des collectifs, qu'elles n'existent pas. Elles sont dans les quartiers,

au travail, dans plein d'endroits, et dire qu'elles n'existent pas parce qu'elles ne s'organisent pas collectivement, c'est faux. » (Hanane *et al.* 2014, p. 8) Cette volonté de rendre visible les minorités de genre et sexuelles dans les quartiers populaires est aussi partagée par les organisateurs et organisatrices de la Marche des fiertés en banlieue, qui s'est déroulée à Saint-Denis le 9 juin 2019. On pouvait lire ou écouter des slogans tels que : « Banlieusard·e·s et fier·ère·s », « Le périph' n'a pas arrêté le sida », « Nos quartiers ne sont pas des déserts LGBTQI+ ». Lors des prises de parole qui closent la marche sur la place de la mairie de Saint-Denis, Femmes en lutte 93 dénonce la stigmatisation des quartiers populaires par l'instrumentalisation de l'homophobie : « Notre premier homophobe, ce n'est pas notre voisin de palier des quartiers populaires. Le pire homophobe de France, c'est l'État français. » Elles justifient cette affirmation par la gentrification des quartiers populaires, le manque de services publics (HLM, écoles, crèches), les expulsions de sans-papiers et sans-paprières, les politiques migratoires, le racisme, les violences policières, le capitalisme, les politiques coloniales et d'interventions militaires de la France à l'étranger qui affectent aussi, et surtout, les personnes LGBTQI+. Elles exigent la régularisation de toutes les personnes sans-papiers et la liberté d'installation, l'accès à des logements pour tou·te·s, l'accès à la PMA à toutes les femmes et « la police hors de nos vies, hors de nos quartiers ». Comme d'autres « féminismes des marges », elles opèrent « une définition étendue des usagères des espaces publics et une réflexion sur les définitions variables de la notion de sécurité et celle connexe de violence, qui s'éloigne de l'idée dominante » (Hancock, Lieber 2017, p. 22). Elles, qui se définissent comme « les marges parmi la marge », affirment également une prise en charge des questions LGBTQI+ par les habitantes des quartiers populaires elles-mêmes. Comme les afroféministes, elles se mobilisent pour affirmer que les personnes qui subissent des inégalités sociospatiales sont les plus à même d'opérer les transformations sociales et spatiales pour mettre fin à la ségrégation et à l'assignation identitaire et spatiale en vue d'une plus grande justice sociale.

## 2.5. Conclusion

Ce chapitre a permis de restituer les articulations entre les rapports sociaux de genre, de classe et de race, et leurs imbrications avec les inégalités dans l'espace géographique, en s'appuyant sur le concept d'intersectionnalité initialement développé par les études critiques sur la race. Dans ce texte, nous nous concentrons sur trois courants théoriques et leur rôle dans la compréhension des inégalités sociospatiales : les analystes féministes, les approches *queers* et les perspectives postcoloniales, ainsi que leurs contributions à la production de connaissances dans la géographie francophone et anglophone. La première partie de ce chapitre retrace les origines de ces courants théoriques et identifie trois apports communs à la géographie des inégalités : 1) tout d'abord, un apport épistémologique lié à la prise en compte des points de vue situés et une reconnaissance de l'importance de la réflexivité ; 2) la compréhension de la manière dont les rapports sociaux s'imbriquent par le prisme de l'intersectionnalité ; 3) la reconnaissance de l'importance de l'espace et des échelles dans la compréhension de la production, reproduction et contestation des (résistances aux) inégalités. Nous déclinons ensuite cette lecture théorique à trois thèmes centraux, étayés d'exemples dans le contexte français : tout d'abord la question du travail, puis la question de la production de l'altérité au niveau national, et enfin, la question de l'*agency* des minoritaires.

Une analyse intersectionnelle du travail, influencée par les théories féministes, *queers* et postcoloniales nous a permis de souligner la manière dont des hiérarchies de genre, de classe, de race, ancrées dans un passé colonial, structurent la division du travail sur le territoire métropolitain. La section 2.2 a présenté des analyses des hiérarchies professionnelles construites sur des assignations ethnoraciales – par exemple, par la surreprésentation de personnes étrangères dans certaines catégories professionnelles comme le secteur du bâtiment, des conditions d'emploi précaires dans le secteur féminisé de l'hôtellerie, le contrôle des corps des personnes racisées et leur relégation à des espaces invisibles dans ce même secteur. Des recherches sur le travail du *care* dans l'espace métropolitain français permettent de montrer les articulations entre migrations, hiérarchies de genre, de classe, de

nationalité et de race. En effet, les ségrégations qui affectent les conditions de vie et de travail des femmes racisées sont au cœur de la géographie du travail, de la division internationale du travail à l'intimité des corps.

Le second thème développé dans ce chapitre (section 2.3) s'est concentré sur la production de l'altérité dans les idéologies impériales et nationales, et en particulier sur l'« assignation à territorialité » (Hancock 2008, p. 117) des minoritaires. Des lignes de partage entre le « Nous » et le « Eux » se (re)construisent les rapports sociaux de race, en mobilisant notamment la souffrance des femmes et celle des minorités sexuelles à l'échelle internationale, nationale, de la ville et du quartier : des territoires assignés à l'altérité sont ainsi construits comme hostiles aux femmes et aux minorités sexuelles, et d'autres territoires occidentaux et blancs seraient les seuls garants des droits des femmes et des minorités sexuelles. Ces lignes de partage justifient les inégalités et les violences faites aux minoritaires racisé·e·s, parmi lesquel·le·s des femmes et des personnes LGBTQI+. En effet, elles se traduisent notamment par un accès restreint et difficile au logement et à l'espace public. De plus, des recherches montrent que si des personnes minoritaires choisissent de privilégier l'espace domestique et les quartiers et villes populaires comme lieux d'activités professionnelles et quotidiennes, c'est bien en raison du racisme et du sexisme qu'elles subissent dans les espaces majoritaires, et non en raison d'une prétendue « nature » ou « culture ».

Enfin, le dernier thème développé dans ce chapitre (section 2.4) a été l'*agency* des minoritaires. Loin d'être impassibles face aux rapports de dominations, les minoritaires déploient de nombreuses stratégies permettant de négocier et de résister aux différentes formes d'oppression. Central pour une partie des théories féministes, *queers* et postcoloniales, le concept d'*agency* permet de penser une diversité d'actions et de stratégies qui ne se réduisent pas à la résistance collective dans l'espace public. Les géographes ont particulièrement contribué à la spatialisation de l'*agency* par l'identification des lieux à la marge comme étant souvent des espaces de transformation, mais aussi par l'identification de différents niveaux d'exercice de l'*agency* – du collectif à l'individu. Dans cette section, nous avons déployé des exemples qui couvrent ainsi différents territoires : les stratégies quotidiennes et individuelles des femmes musulmanes en région parisienne pour contrer la ségrégation spatiale et professionnelle, mais aussi des mobilisations collectives et l'investissement de l'espace public par les luttes des femmes LGBTQI+, et de quartiers et villes populaires.

En développant ces trois thèmes, nous le rappelons, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité dans la compréhension de l'imbrication des rapports sociaux. Nous restituons des lectures intersectionnelles influencées par les théories féministes, *queers* et postcoloniales, et qui mettent au centre de l'analyse les expériences d'oppression. De nombreuses autres thématiques géographiques peuvent nourrir ces analyses, comme le lien entre environnement et société. Des géographes ont ainsi exploré la manière dont les rapports de pouvoir et leurs imbrications sont le produit de contextes politico-écologiques spécifiques, où les populations les plus vulnérables sont exclues de l'accès aux ressources et à la terre, et souvent reléguées aux environnements les plus fragiles ou dangereux (Behzadi 2019 ; Mollett 2017 ; Mollett, Faria 2013 ; Rocheleau, Nirmal 2015 ; Sultana 2011, 2020 ; Truelove 2011). L'étude de l'écologie politique féministe et postcoloniale dépasse le champ de ce chapitre, mais constitue un autre exemple de la manière dont une perspective féministe, intersectionnelle et postcoloniale peut contribuer à la compréhension d'enjeux majeurs dans la géographie des inégalités.

## 2.6. Bibliographie

Abirafeh, L. (2009). *Gender and International Aid in Afghanistan: the Politics and Effect of Intervention*. Mc Ferland, Jefferson.

- Abreu, M. (2017). De quelle histoire le « féminisme matérialiste » (français) est-il le nom ? *Comment s'en sortir ?*, 4, 55–79.
- Abu-Lughod, L. (2013). *Do Muslim Women Need Saving?*. Harvard University Press, Cambridge.
- Anderson, B. (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Verso, Londres.
- Arab, C. (2009). Les Marocaines à Huelva sous « contrat en origine » : Partir pour mieux revenir. *Migrations Société*, 125(5), 175–190.
- Arab, C., Gouyon, M., Moujoud, N. (2018). Migrations et enjeux migratoires au prisme des sexualités et du genre. *Migrations Société*, 173(3), 15–26.
- Bahramitash, R. (2006). The War on Terror, Feminist Orientalism, and Oriental Feminism: Case Studies of Two North American Bestsellers. *Critique: Critical Middle Eastern Studies*, 14(2), 223–237.
- Belkacem, L., Drenberger, L., Hammou, K., Zoubir, Z. (2019). Prendre au sérieux les rapports sociaux de race. *Mouvements* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://mouvements.info/prendre-au-serieux-les-recherches-sur-les-rapports-sociaux-de-race/>.
- Behzadi, N.E. (2019). Women miners' exclusion and Muslim masculinities in Tajikistan: A feminist political ecology of honor and shame. *Geoforum*, 100, 144–152.
- Behzadi, N.E., Drenberger, L. (2020). Gender and ethnicity in the Soviet Muslim peripheries: a feminist postcolonial geography of women's work in the Tajik SSR (1950-1991). *Central Asian Survey*, 39(2), 202–219.
- Bentouhami, H. (2017). Phénoménologie politique du voile. *Philosophiques*, 44(2), 271–284.
- Blais, H. (2009). Coloniser l'espace : territoires, identités, spatialité. *Genèses*, 74(1), 145–159.
- Blidon, M. (2019). Still a long way to go: gender and feminist geographies in France. *Gender, Place and Culture*, 26(9), 1039–1048.
- Blunt, A., McEwan, C. (dir.) (2002). *Postcolonial Geographies*. Continuum, Londres.
- Blunt, A., Rose, G. (1994). *Writing Women and Space: Colonial and Postcolonial Geographies*. Guildford Press, New York.
- Borgeaud-Garciandía, N., Araujo Guimarães, N., Hirata, H. (2020). Introduction : *care* aux Suds : Quand le travail de *care* interroge les inégalités sociales. *Revue internationale des études du développement*, 242(2), 7–34.
- Boubeker, A., Hajjat, A. (dir) (2008). *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*. Amsterdam Editions, Paris.
- Butler, J. (1988). Performative acts and gender constitution: An essay in phenomenology and feminist theory. *Theatre journal*, 40(4), 519–531.
- Butler, J. (1990). *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. Routledge, Londres.
- Cattan, N., Clerval, A. (2011). Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris. *Justice spatiale – Spatial justice* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.jssj.org/article/un-droit-a-la-ville-reseaux-virtuels-et-centralites-ephemeres-des-lesbiennes-a-paris/>.
- Célestine, A. (2018). *L'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York*. Karthala, Paris.
- Chaïb, S. (2008). Femmes immigrées et travail salarié. *Les cahiers du CEDREF*, 16, 209–229.
- Craggs, R. (2019). Decolonising the Geographical Tradition. *Transaction of the Insitute of Bristish Geographers*, 44(3), 444–446.

- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *University of Chicago Legal Forum*, 140, 139–167.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43, 1241–1299.
- Dagistanli, S., Grewal, K. (2012). Perverse Muslim masculinities in contemporary orientalist discourse: the vagaries of Muslim immigration in the West. Dans *Global Islamophobia: Muslims and Moral Panic in the West*, Morgan, G., Poynting, S. (dir.). Ashgate, Burlington, 119–142.
- Daigle, M., Sundberg, J. (2017). From where we stand: unsettling geographical knowledges in the classroom. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 42, 338–341.
- Dalibert, M. (2013). Authentification et légitimation d'un problème de société par les journalistes : les violences de genre en banlieue dans la médiatisation de Ni putes ni soumises. *Études de communication*, 40 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/edc/5214>.
- Dalla Costa, M., James, S. (1972). *The power of women and the subversion of community*. Falling Wall Press, Bristol.
- Damamme, A., Hirata, H., Molinier, P. (dir.) (2017). *Le travail entre public, privé et intime. Comparaisons et enjeux internationaux du « care »*. L'Harmattan, Paris.
- Daulatzai, A. (2006). Acknowledging Afghanistan: Notes and Queries on an Occupation. *Cultural Dynamics*, 18(3), 293–311.
- Davis, A. (1983). *Women, Race and Class*. First vintage Books Edition, New York.
- de Leeuw, S., Hunt, S. (2018). Unsettling decolonizing geographies. *Geography Compass*, 12(7), 1–14.
- Delphy, C. (1998). *L'Ennemi principal*. Syllepse, Paris.
- Delphy, C. (2017). La non-mixité : une nécessité politique. Domination, ségrégation et auto-émancipation [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://msi.net/La-non-mixite-une-necessite>.
- Deprest, F. (2014). La géographie, ça sert à coloniser ? Des géographes en situation coloniale. Dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Bouchène, B. (dir.). Paris, La Découverte, 274–278.
- Direnberger, L., Schmoll, C. (2014). Ce que le genre fait à l'espace... et inversement. *Les Cahiers du CEDREF* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/cedref/953>.
- Dixon, D. (2011). Introduction: Feminist engagements with geopolitics. *Gender, Place and Culture*, 18(4), 445–453.
- Dixon, D. (2015). *Feminist geopolitics: Material States*. Routledge, Londres/New York.
- Dixon, D., Marston, S.A. (2011). Introduction: Feminist engagements with geopolitics. *Gender, Place and Culture*, 18(4), 445–453.
- Duplan, K. (2012). Les géographies des sexualités et la géographie française peuvent-elles faire bon ménage ?. *Géographie et cultures*, 83 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/gc/2087>.
- Dupont, L., Prieur, C. (2012). Les espaces des masculinités. *Revue Géographie et Cultures*, 83.
- Dyer, S., McDowell, L., Batnitzky, A. (2008). Emotional labour/body work: The caring labours of migrants in the UKJ's National Health Service. *Geoforum*, 39(6), 2030–2038.
- Eisenstein, Z. (2004). *Against empire: feminisms, racism, and the West*. Zed Books, Londres.
- El-Tayeb, F. (2012). 'Gays who cannot properly be gay'. Queer Muslims in the neoliberal European city. *European Journal of Women's Studies*, 19(1), 79–95.

- England, K., Lawson, V. (2005). Feminist analyses of work: rethinking the boundaries, gendering and spatiality of work. Dans *Companion to Feminist Geography*, Nelson, L., Seager, J. (dir.). Blackwell Publishing, Oxford, 77–92.
- Esson, J., Noxolo, P., Baxter, R., Daley, P., Byron, M. (2017). The 2017 chair's theme: decolonising geographical knowledges, or reproducing coloniality. *Area*, 49(3), 384–388.
- Fassin, É. (2009). La démocratie sexuelle contre elle-même : Les contradictions de la politique d'« immigration subie ». *Vacarme*, 48(3), 48–50.
- Federici, S. (2004). *Caliban and the witch: women, the body and primitive accumulation*. Auto Media, New York.
- Ferretti, F. (2019). History and Philosophy I: Decolonising the discipline, diversifying archives and historicising radicalism. *Progress in Human Geography*, 44(6), 1161–1171
- Fluri, J.L. (2009). Geopolitics of gender and violence 'from below'. *Political Geography*, 28, 259–265.
- Germain, F., Larcher, S. (2018). *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-2016*. University of Nebraska, Lincoln.
- Gimenez, M. (1998). Marxist and Materialist Feminism. *The Feminist Zine* [En ligne]. Disponible à l'adresse : [www.feministzine.com](http://www.feministzine.com).
- Gimenez, M., Vogel, L. (2005). Marxist-Feminist Thought Today. *Science & Society*, 69(1), 5–10.
- Guénif-Souilamas, N. (2006). The other French exception: virtuous racism and the war of the sexes in postcolonial France. *French Politics, Culture and Society*, 24(3).
- Guillaumin, C. (2016). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Éditions iXe, Paris.
- Hanane, Sy, Schaepelynck, V. (2014). Femmes en lutte 93. *Chimères*, 83(2), 82–92.
- Hancock, C. (2002). Genre et géographie : les apports des géographies de langue anglaise. *Espace, populations, sociétés*, 3, 257–264.
- Hancock, C. (2008). Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres ». *Annales de géographie*, 660–661 (2), 116–128.
- Hancock, C. (2011). Le corps féminin, enjeu géopolitique dans la France postcoloniale. *L'Espace Politique*, 13 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1882>.
- Hancock, C., Lieber, M. (2017). Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive. *Les Annales de la recherche urbaine*, 112, 16–25.
- Hancock, C., Mobillion, V. (2019). "I want to tell them, I'm just wearing a veil, not carrying a gun!" Muslim women negotiating borders in femonationalist Paris. *Political Geography*, 69, 1–9
- Hanson, S., Pratt, G. (1995). *Gender, Work, and Space*. Routledge, Londres.
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575–599.
- Hill Collins, P.H. (2000). *Black feminist thought: knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. Routledge, Londres.
- Hill Collins, P.H., Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Polity Press, Cambridge.
- Hmed, C. (2009). Espace géographique et mouvements sociaux. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Filleuil, O. (dir.). Presses de Sciences Po, Paris, 220-227.
- Hyndman, J. (2019). Unsettling feminist geopolitics: forging feminist political geographies of violence and displacement. *Gender, Place and Culture*, 26(1), 3–29.
- Ibos, C. (2016). Travail domestique/domesticité. Dans *Encyclopédie critique du genre : Corps, sexualité, rapports sociaux*, Rennes, J. (dir.). La Découverte, Paris, 649–658.

- Jarry-Omarova, A., Marteu, É. (2013). Nation/Nationalisme. Dans *Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes*, Achin, C. (dir.). Presses de Sciences Po, Paris, 369–382.
- Jaunait, A., Le Renard, A., Marteu, É. (2013). Nationalismes sexuels : Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes. *Raisons politiques*, 49(1), 5–23.
- Jazeel, T. (2012). Postcolonialism: Orientalism and the geographical imagination. *Geography* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1080/00167487.2012.12094331>.
- Jazeel, T. (2014). Subaltern geographies: Geographical knowledge and postcolonial strategy. *Singapore Journal of Tropical Geography*, 35(1), 88–103.
- Jounin, N. (2009). *Chantier interdit au public : Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*. La Découverte, Paris.
- Karimi, H. (2020). Des femmes entrepreneuses en réseau en France. Faire face aux discriminations multiples. *Travail, genre et sociétés*, 44(2), 107–123.
- Kian, A. (2010). Mondialisation, « guerre antiterroriste », néo-orientalisme, renouveau des nationalismes et redéploiement de violence de genre. Dans *Violences et société. Regards sociologiques*, Ndiaye, A., Ferrand-Bechmann, D. (dir.). Desclée de Brouwer, Paris, 215–232.
- Larcher, S. (2017). « Nos vies sont politiques ! » L'afrofémisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire. *Participations*, 19(3), 97–127.
- Larcher, S. (2018). The end of Silence: On the Revival of Afrofeminism in Contemporary France. Dans *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-201*, Germain, F., Larcher, S. (dir.). University of Nebraska, Lincoln.
- Lawson, V. (1999). Tailoring is a profession, seamstressing is work! Resiting work and reworking gender identities among artisanal garment workers in Quito. *Environment and Planning A*, 31(2), 209–227.
- Lieber, M. (2016). Qui dénonce le harcèlement de rue ? Un essai de géographie morale. Dans *L'intersectionnalité. Enjeux théoriques et politiques*, Fassa, F., Lépinard, E., Roca i Escoda, M. (dir.). La Dispute, Paris.
- Longhurst, R. (2001). *Bodies: Exploring Fluid Boundaries*. Routledge, Londres.
- Mahmood, S. (2008). Feminism, democracy, and empire. Islam and the war of terror. *Women's studies on the edge*, Wallach, S.W. (dir.). Duke University Press, Durham, 81–114.
- Marchand, M.H., Runyan, A.S. (2000). *Gender and global restructuring, sightings, sites and resistances*. Routledge, Londres.
- Marius, K., Raibaud, Y. (dir.) (2013). Genre et géographie : du questionnement à l'évidence. Dans *Genre et construction de la géographie*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 15–24.
- Mathieu, M. (2019). La fabrication du corps des « hôtesse de table ». Comment l'uniforme produit les classes de sexe dans la restauration. *Nouvelles questions féministes*, 38(2), 16–33.
- McDowell, L. (1999). Work/Workplaces. Dans *Gender, Identity and Place, Understanding Feminist Geographies*. Blackwell, Cambridge, 123–148.
- McDowell, L. (2009). *Working bodies: Interactive service employment and workplace identities*. Wiley Blackwell, Londres.
- McDowell, L., Batnitzky, A., Dyer, S. (2007). Division, segmentation and interpellation: the embodied labors of migrant workers in a Greater London hotel. *Economic Geography*, 83(1), 1–25.
- McDowell, L., Court, G. (1994). Performing work: Bodily representations in merchant banks. *Environment and Planning D: Society and Space*, 12(6), 727–750.

- McDowell, L., Massey, D., Allen, J. (1984). A Woman's Place ? Dans *Geography Matters*, Allen, J. (dir.). Cambridge University Press, Cambridge, 124–147.
- McDowell, L., Sharp, J.P. (dir.) (2014). *A feminist glossary of human geography*. Routledge, Londres.
- McKittrick, K. (2006). *Demonic grounds: black women and the cartographies of struggle*. University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Mohanty, C.T. (1988). Under Western eyes: Feminist scholarship and colonial discourses. *Feminist Review*, 30, 61–88.
- Mollett, S. (2017). Gender's critical edge: Feminist political ecology, postcolonial intersectionality, and the coupling of race and gender. Dans *Routledge Handbook of Gender and Environment*, MacGregor, S. (dir.). Routledge, Londres, 146–158.
- Mollett S., Faria, C. (2013). Messing with gender in feminist political ecology. *Geoforum*, 45, 116-125.
- Monk, J., Hanson, S. (1982). On not excluding half of the human in human geography. *The Professional Geographers*, 34, 11–23
- Moujoud, N. (2008). Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires. *Les cahiers du CEDREF*, 16, 57–79.
- Moujoud, N. (2012). Métiers domestiques, voile et féminisme. *Hommes & migrations*, 1300, 84–94.
- Moujoud, N. (2018). Les sans-papiers et le service domestique en France : femmes et non-droit dans le travail. *Recherches féministes*, 31(1), 275–291.
- Nagar, R., Lawson, V., McDowell, L., Hanson, S. (2002). Locating globalization: (re)readings of the subjects and spaces of globalization. *Economic Geography*, 78(3), 257–284.
- Najib, K. (2019). Géographie et intersectionnalité des actes antimusulmans en région parisienne. *Hommes & Migrations*, 1324(1), 19–26.
- Najib, K. (2020). Spaces of Islamophobia and spaces of inequality in Greater Paris. *Environment and Planning C: Politics and Space* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/2399654420941520>.
- Najib, K., Hopkins, P. (2019). Veiled Muslim women's strategies in response to Islamophobia in Paris. *Political Geography*, 73, 103–111.
- Najib, K., Teeple Hopkins, C. (2020). Geographies of Islamophobia. *Social & Cultural Geography*, 21(4), 449–457.
- Nast, H., Pile, S. (1998). *Places through the body*. Routledge, Londres.
- Ndiaye, P. (2009). Les Noirs et leur perception de la discrimination raciale dans le monde du travail en France depuis les années 1960. Dans *Discriminations : pratiques, savoirs, politiques*. La Documentation française, Paris, 69–82.
- Oberhauser, A. M. (2002). Feminism and Economic Geography: Gendering Work and Working Gender. Dans *A companion to Economic Geography*, Barnes, T.J., Sheppard, E. (dir.). Blackwell Publishing, Oxford, 60–76.
- Pain, R., Staeheli, L. (2014). Introduction: Intimacy-geopolitics and violence. *Area*, 46, 344–347.
- Paris, M. (2020). *Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*. Dalloz, Paris.
- Pinna, G. (2013). Vendre du luxe au rabais : une étude de cas dans l'hôtellerie haut de gamme à Paris. *Travail et emploi*, 136, 21–34.
- Pitti, L. (2008). Travailleurs de France, voilà notre nom. Les mobilisations des ouvriers étrangers dans les usines et les foyers durant les années 1970. Dans *Histoire politique des immigrations (post) coloniales*, Boubeker, A., Hajjat, A. (dir.). Éditions Amsterdam, Paris, 95–111.



- Prieur, C. (2015). Des géographies queers au-delà des genres et des sexualités ?. *Espace Temps* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.espacestems.net/articles/des-geographies-queers-au-dela-des-genres-et-des-sexualites/>.
- Pualani Louis, R. (2007). Can you hear us now? Voices from the Margin: Using Indigenous Methodologies in Geographic Research. *Geographical Research*, 45(2), 130–139.
- Radcliffe, S.A. (2017). Decolonising geographical knowledges. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 42(3), 329–333.
- Rocheleau, D., Nirmal, P. (2015). Feminist Political Ecologies: Grounded, Networked and Rooted on Earth. Dans *The Oxford Handbook of Transnational Feminist Movements*, Baksh, A., Harcourt, W. (dir.).
- Rose, G. (1993). *Feminism and geography: the limits of geographical knowledge*. Polity Press, Cambridge.
- Said, E. (1980). *L'orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*. Le Seuil, Paris.
- Sayad, A. (1999). *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Le Seuil, Paris.
- Schenk, C., Gökarıksel, B.P., Behzadi, N.E. (n.d.). Introduction: Security, violence and mobility: The embodied and everyday politics of negotiating Muslim femininities. *Political Geography*.
- Schmoll, C. (2020). *Les Damnées de la mer*. La Découverte, Paris.
- Shepard, T. (2017). *Mâle décolonisation. L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*. Payot & Rivages, Paris.
- Sidaway, J.D. (2000). Postcolonial geographies: An exploratory essay. *Progress in Human Geography*, 24(4), 591–612.
- Simpson, R., Slutskaya, N., Lewis, P., Hopfl, H. (2012). *Dirty work: concepts and identities*. Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Sultana, F. (2011). Suffering for water, suffering from water: Emotional geographies of resource access, control and conflict. *Geoforum*, 42(2), 163–172 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2010.12.002>.
- Sultana, F. (2020) Political ecology 1: From margins to center. *Progress in Human Geography*, 1–10. doi:10.1177/0309132520936751.
- Teeple Hopkins, C. (2015). Feminist geographies of social reproduction and race. *Women's Studies International Forum*, 48, 135–140.
- Tissot, S., Poupeau, F. (2005). La spatialisation des problèmes sociaux. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159(4), 4–9.
- Truelove, Y. (2011). (Re-)Conceptualizing water inequality in Delhi, India through a feminist political ecology framework. *Geoforum*, 42(2), 143–152 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2011.01.004>.
- Tyler, M. (2011). Tainted love: From dirty work to abject labour in Soho's sex shops. *Human Relations*, 64(11), 1477–1500.
- Vogel, L. (1983). *Marxism and the Oppression of Women: Toward a Unitary Theory*. Rutgers University Press, New Brunswick.
- Wolkowitz, C. (2006). *Bodies at work*. Sage, Londres.
- Woon, C.Y. (2015). Postcolonialism. Dans *A companion to Political Geography*, Agnee, J., Mamadouh, V., Secor, A.J., Sharp, J. (dir.). John Wiley & Sons, Oxford, 248–264.

- Wright, M.W. (1997). *Crossing the Factory Frontier: Gender, Place and Power in the Mexican Maquiladora*. *Antipode*, 29(3), 278–302.
- Wright, M.W. (2006). *Diposable Women and Other Myths of Global Capitalism*. Routledge, Londres.
- Young, R.J.C. (2003). *Postcolonial Theory: A very Short Introduction*. Oxford University Press, Oxford.
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193–209.